



Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Lundi 22 :	de 10h30 à 12h , Plouzévéde - Mairie
Mardi 23 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 24 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention*

Permanences HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie



Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **pas de permanence en Août**
Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **pas de permanence en Août**,
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **pas de permanence en Août**

Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org – 38 rue du Mur à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 10 de 14h à 17h**
Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 24 de 14h à 17h**
Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 9 et mardi 23 de 9h à 12h**

**ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT**

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30**.
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »